

**CRAM Languedoc-Roussillon**  
**Service Prévention**

**29, cours Gambetta - CS 49001**  
**34068 Montpellier cedex 2**  
☎ **04 67 12 95 30**

## Sommaire

**N° 29 - Décembre 2008**

- **Initiative CRAM L-R : salon Aid'O Soins**
- **Risques cancérogènes : dossier spécial**
- **Poussières de bois : 1 mg/m<sup>3</sup> c'est possible !**
- **La tarification des risques professionnels**
- **Statistiques régionales 2007**

### *Prévenir, ensemble*

*L'organisation de travaux en commun entre les différents acteurs régionaux de la santé au travail sera plus que jamais l'un des moteurs permettant aux entreprises de la région une progression notable dans la prévention des risques professionnels pour les années à venir.*

*La CRAM accompagne directement les entreprises dans leur démarche de prévention : expertise technique, évaluation, formation, aides financières. Elle prend aussi des initiatives pour associer durablement ses partenaires dans la déclinaison de ses plans d'action pour la santé au travail.*

*Le 13 janvier 2009, le Salon Aid'O Soins ouvrira ses portes pour sa troisième édition. A l'initiative de la CRAM, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable des acteurs de la santé au travail. La prévention des risques professionnels, la formation initiale et continue, le développement d'emplois qualifiés dans le secteur sanitaire et médico-social sont en effet des éléments déterminants d'une politique sociale adaptée aux besoins croissants de notre population, en activité ou à la retraite.*

*De nombreux partenaires institutionnels et professionnels nous ont rejoint pour ces 2 journées d'exposition, d'information et de débats. Nous serons naturellement très heureux de vous y accueillir. Dans cette attente, je vous souhaite une bonne fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de santé au travail pour 2009.*

Jean-Claude Reuzeau  
Directeur

## Initiative CRAM L-R

### Salon Aid'O Soins

Montpellier, 13 et 14 janvier 2009

Dans le cadre de sa mission de prévention des risques professionnels, la CRAM L-R a souhaité promouvoir les solutions techniques et organisationnelles, ainsi que les services permettant d'améliorer les conditions d'intervention des personnels de soins et les aidants naturels et professionnels, tant en établissement qu'à domicile.

Pour la 3<sup>ème</sup> fois en France Aid'O Soins, la manifestation de référence consacrée à la promotion au travail, l'emploi et la formation dans les métiers du soin et de l'aide à la personne se tiendra au Corum de Montpellier les 13 et 14 janvier 2009, à l'initiative de la CRAM Languedoc-Roussillon.



www.aidosoins.com  
Aid'O Soins  
3<sup>ème</sup> édition  
Salon Aid'O Soins  
Santé au travail  
Emploi et formation  
13 & 14  
Janvier 2009  
Corum de  
Montpellier  
Une initiative  
CRAM  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
SECURITE SOCIALE  
Les bonnes pratiques dans les métiers du soin et de l'aide à la personne

*" Pour ne pas perdre la santé en prenant soin de celles des autres "*

### Un lieu d'échange et de rencontre

Organisé sur 2 jours, cet événement offrira aux visiteurs un espace d'exposition organisé en îlots thématiques : Equipements, Matériels, Services, Emploi-formation, Village des associations, Espace aide à la personne.

Parallèlement, un programme de conférences animées par des professionnels, présentera les bonnes pratiques sur des thèmes concernant les établissements sanitaires et médico-sociaux : prévention des risques psychosociaux, formation professionnelle, analyse des manutentions et choix des équipements, conception des locaux, prévention du risque chimique, dispositif d'aides financières.

L'aide et le soin à domicile seront largement développés avec un espace dédié et des conférences sur les thèmes d'actualité tels que les enjeux de la prévention, la formation professionnelle des intervenants à domicile et les aides techniques et matérielles...

Plus de 7000 visiteurs sont attendus. Rejoignez-nous à ce rendez-vous incontournable!

## Risques cancérigènes : dossier spécial

Le point sur les nouveautés touchant les différentes phases de l'action en entreprise: les évolutions réglementaires, les nouveaux outils et un exemple d'action régionale.



### Evolution des classements des substances chimiques

Toujours plus d'agents chimiques classés comme cancérigènes avérés par la réglementation européenne :

la 30ème ATP a été publiée au mois de septembre 2008. L'ATP ou Adaptation aux Progrès Techniques, est une directive européenne concrétisant les résultats d'évaluations des dangers (pour la santé, pour l'environnement et physicochimiques) des substances chimiques.

Parmi les agents chimiques dont le classement relatif aux risques cancérigènes a évolué à la hausse, se trouvent des pigments minéraux à base de plomb.

Les sels de nickel et les sels de cobalt représentent également un chantier important dans les travaux européens actuels. Les propositions de classement de substances de ces familles comme cancérigènes par inhalation sont fréquentes.

L'évaluation des risques chimiques en entreprise et son renouvellement nécessitent donc une vigilance particulière sur ces évolutions régulières.

Une source d'information, le site internet du bureau européen de la chimie :

<http://ecb.jrc.ec.europa.eu/classification-labelling>

### Evolution de l'étiquetage

Dans le cadre de la nouvelle réglementation de classification et d'étiquetage " SGH " (voir Prévenir mars 2008) l'information relative au risque cancérigène contenue dans les étiquettes des produits chimiques va progressivement changer. Une même identification visuelle va regrouper tous les agents " CMR\* ". D'avérés à possibles, le pictogramme sera identique.



T -Toxique

R45 ou R49



Xn - Nocif

R40

seront remplacés par :



+ mentions d'avertissement et de danger " cancérigène "

Ce symbole est également utilisé pour signaler quelques autres dangers graves pour la santé de l'utilisateur (par exemple, les sensibilisants respiratoires). La lecture des phrases de danger associées permettra de compléter le repérage.

Cette transformation commencera dès l'adoption du règlement SGH qui devrait intervenir en fin d'année 2008. En 2015, seul le nouvel étiquetage subsistera.

\* CMR : agent Cancérigène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction

### Repérer / substituer : le point sur les outils

19 fiches d'aide au repérage (FAR) et 23 fiches d'aide à la substitution (FAS) d'agents cancérigènes sont disponibles à ce jour sur le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) dans le dossier " agir sur le risque chimique cancérigène en entreprise ".

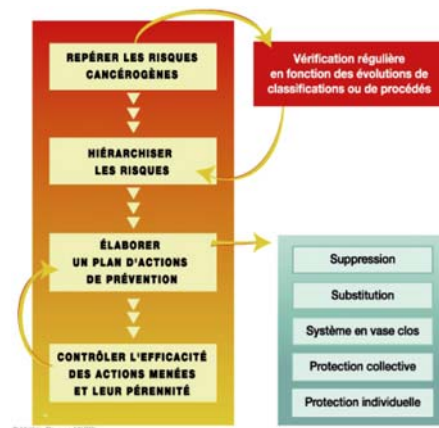
### " Du risque chimique aux maladies professionnelles : cas des cancers " Une nouvelle formation.

L'offre de formation du service prévention de la CRAM s'enrichit en particulier en 2009 d'un stage ciblé sur la prévention des cancers professionnels.

De l'évaluation du risque chimique aux points spécifiques au risque cancérigène dans le plan de prévention, cette formation-action permettra de connaître les méthodes, outils et sources d'informations nécessaires.

Une application en entreprise réalisée en intercession donnera lieu à des échanges et des apports complémentaires d'informations.

### Agir dans l'entreprise



## **Poussières de bois : 1 mg/m<sup>3</sup> c'est possible ! Les professionnels du bois de plus en plus engagés.**

Entrepreneurs de menuiserie, Organisations professionnelles, Chambres de Commerce et d'Industrie, Services de Santé au Travail, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, Directions du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, OPPBTP, CRAM L-R et son Centre Interrégional de Mesures Physiques : tous les acteurs se mobilisent pour que cette année 2008 soit bien celle d'une vraie prise de conscience dans tous les ateliers de la région : 1mg par m<sup>3</sup>, c'est possible!



Dans le cadre de ses missions de conseil, le service prévention de la CRAM L-R a accompagné ces entreprises dans la conception des ateliers, l'amélioration des installations de ventilation et la lutte contre les nuisances sonores. Les principales anomalies constatées concernent les équipements et leur maintenance notamment par l'absence de contrôle annuel des installations et des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP).

Plus de cinquante contrats de prévention\* ont été signés pour accompagner les entreprises dans leurs investissements, assainir les ambiances de travail et former le personnel.

Au premier semestre 2008, une campagne nationale a été engagée dans les ateliers de menuiserie pour valider le niveau de prise en compte des impératifs réglementaires du 1er juillet 2005. Les services de prévention des CRAM ont été naturellement associés. " Prévenir " vous livre en encart une synthèse des données disponibles pour la région confirmant ainsi le bien-fondé de cette mobilisation régionale.

\* dispositif d'incitation financière



### **CAMPAGNE BOIS 2008**

- 162 ateliers visités en région Languedoc-Roussillon
- Taille des entreprises (1/3 moins de 5 salariés et 1/3 plus de 10 salariés)
- Le document unique existe dans 60% des cas. Il mentionne le risque " poussières de bois " dans 30% des cas
  
- Aspiration centralisée des machines fixes dans 80% des cas
- Aspiration des machines portatives dans 15% des cas
- Présence dangereuse du groupe filtrants et des sacs collecteurs dans l'atelier dans 30% des cas
  
- Le dossier de l'installation existe dans 20% des cas
- Les installations sont maintenues régulièrement dans 20% des cas
- Le contrôle annuel de la VLEP est effectué dans 20% des cas
- La VLEP est dépassée au moins une fois dans 50% des cas
- Balais ou soufflettes sont encore utilisés dans 85% des cas
  
- Absence de liste des personnes exposées dans 80% des cas
- Absence de fiche d'entreprise dans 50% des cas
- Absence de fiche d'exposition du salarié dans 95% des cas
- Absence d'attestation d'exposition en cas de départ de l'entreprise dans 85% des cas

## Brèves

### Les créateurs de bijoux et le document unique

Pour répondre aux préoccupations de santé et de sécurité au travail, les professionnels de la fabrication des bijoux associés au Centre de Santé au Travail et à la CRAM L-R ont élaboré en commun une brochure. Sont abordés, avec précision l'identification des risques, la méthode pour les évaluer ainsi que les mesures de prévention à mettre en œuvre (Réf.T60).



Commande : [prevdoc@cram-lr.fr](mailto:prevdoc@cram-lr.fr)  
ou par fax au 04 67 12 95 56

### Départ et arrivées

Arrivé au service Prévention de la CRAM L-R en 1992, Gérard LELIEVRE, Ingénieur Conseil, a pris la direction du Centre Interrégional de Mesures Physique en Octobre 1999. Après 18 ans passés au sein de notre équipe, il fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



Bienvenue à Marie-Astrid Kervellec, Contrôleur de Sécurité et Ronan Malgoyre, Ingénieur conseil, au sein de l'équipe Prévention. Après obtention de leur agrément, ils prendront leurs fonctions au Centre Interrégional de Mesures Physiques.



### Documentation nouveautés

Une nouvelle série d'affiches sur les déchets dangereux, l'alcool et la sécurité en général viennent de sortir. Visualisez les sur le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr). Références de AD724 à AD733.



Commande : [prevdoc@cram-lr.fr](mailto:prevdoc@cram-lr.fr)  
ou par fax 04 67 12 95 56

## La T@rification des Risques Professionnels

Le service Tarification des Risques Professionnels vous propose un site et des services en ligne sur :

[www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr). Vous y trouverez...

► La consultation, pour l'année en cours et l'année précédente :

- du taux de cotisations AT/MP applicable à chaque établissement d'une entreprise, région par région,

- du compte employeur (salaires, effectifs, dépenses réglées par les Caisses primaires),

qui permet un suivi permanent de l'évolution du compte, sans attendre les documents papier (notifications de taux ou relevés de comptes). L'employeur a la possibilité de déléguer à un mandataire (comptable, expert-comptable, cabinet de conseil ...) l'accès aux informations de son compte.

► L'accès au site déclaratif [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr), à partir duquel depuis le mois de septembre, l'Assurance Maladie propose à l'employeur ou son mandataire la Déclaration d'Accident de Travail, en ligne, gratuite, rapide et sécurisée.

► Les informations générales sur la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) et la documentation à destination des employeurs.



Contact : Thierry Rozat  
☎ 04 67 12 95 50 / Mail : [tarif@cram-lr.fr](mailto:tarif@cram-lr.fr)

## Statistiques Régionales 2007

L'année est marquée par une hausse globale des sinistres pour les risques accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles. Cette progression est à nuancer au regard de l'augmentation du nombre de salariés (+6,9% par rapport à 2006).

### Accidents du travail

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive l'indice de fréquence\* régional diminue sauf pour les activités de service et le travail temporaire. L'origine des accidents reste inchangée, à savoir les chutes, les manutentions manuelles pour 70% des accidents.

Les partenaires sociaux ont approuvé les orientations de la politique de prévention et d'assurance des risques professionnels et les branches professionnelles ont défini au plan national des priorités d'actions de prévention pour la période à venir.

### Accidents de trajet

L'augmentation du nombre des accidents de trajet est de l'ordre de 10% par rapport à 2006, une hausse de plus de 20% pour les mortels.

Ces éléments complétés des particularités régionales seront le socle pour la préparation avec nos partenaires régionaux, de notre plan d'actions régional 2009/2012.

Cette augmentation est plus forte en région Languedoc-Roussillon qu'au plan national (+3% en 2007).

\* *Indice de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt pour 1000 salariés.*

### Maladies professionnelles

Le nombre des maladies professionnelles augmente de plus de 20%, avec une évolution significative depuis 5 ans pour les affections péri-articulaires. D'autres pathologies liées aux risques psychosociaux émergent.

### Les chiffres clés 2007

	2007	évolution 2007/2006
Effectif de salariés	563 626	6,9%
Nombre d'établissements	100 033	0,4%
Accidents du travail avec arrêt (AT)	25 609	2,1%
Accidents graves (avec incapacité permanente)	1 568	-11,6%
Accidents du travail mortels	22	0
Maladies professionnelles (MP)	765	13,3%
Maladies professionnelles mortelles	6	50%
Accidents de trajet avec arrêt (ATJ)	2 348	9,8%
Accidents de trajet mortels	21	23,5%
Coût moyen d'un accident travail avec arrêt	3 361 €	3,5%
Coût moyen d'un accident travail grave	29 535 €	15,9%
Nbre de jours d'arrêt de travail (AT + MP + ATJ)	1 751 081	2,3%
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail (AT + MP + ATJ)	61	-3,2%

Ce bilan intervient dans une période active de réflexion, au plan national comme au plan régional. Les partenaires

Site : [www.cram-lr.fr/Prevention/Statistiques](http://www.cram-lr.fr/Prevention/Statistiques)